



PROCÈS-VERBAL (projet non adopté)

Assemblée générale extraordinaire

1^{er} février 2023 – 19 h 30 – Maison des loisirs et des sports et Microsoft Teams

Présences :

Présences Assemblée générale extraordinaire - 1er février 2023

Membre de la FNQ	Entraîneur(e)		Officiel(le)		Administrateur(trice)		Observateur(trice)		
	Prénom	Nom	Prénom	Nom	Prénom	Nom	Prénom	Nom	Rôle
ABC Aquanautes de Baie-Comeau			France	Henry					
BG Barracudas Gaspé	Jessica	Roy							
CADAC Les Dauphins de Rouyn-Noranda					Nancy	Létourneau	Annie	Cassista	Membre du CA
CALAC Club de Natation Calac Lasalle	Omar	Mohamed	Tyler	Séguin	Linda	Belanger			
CAMO CAMO Natation			Nicole	Normandin	Maryse	Charbonneau			
CARAT Club aquatique régional de l'Abitibi-Témiscamingue	Daniel	Gervais							
CASE Club aquatique St-Eustache					Frederic	Planque			
CDNDG Club aquatique Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce			Nathalie	Brière	Louis-Philippe	Caron			
CENIM Club Élite de natation des Îles-de-la-Madeline	Valérie	Robichaud	Alexandre	Cyr	Caroline	Lapierre			
CLOB Club de natation Les Otaries de Bonaventure			Josée	Darveau	Caroline	Roussy			
CNBF Club de natation des Bois-Francis	Mohamed	Galdem	Vicky	Daigle					
CNDA Club de Natation NATAQUI d'Amqui	Mahieddine	Galdem			Karine	Bérubé			
CNQ Club de natation Région de Québec	Marc-André	Pelletier	Pierre	Brisson	Geneviève	Marquis			
CNRB Club de natation Régional de Beauce	Ousseynou	Mbaye	Esther	Lessard	Anne-Marie	Roy			
CNSH Club de natation de St-Hyacinthe	Steven	Marchand	Sophie	Varfalvy					
CNSL Club de natation St-Laurent			Lan	Dinh	Ahmed	Laghnej			
DSC Dorval Swim Club			Tanya	Schwarz	Eric	Belley			
ENC Équipe de natation Cowansville	Jocelyn	McCann	Caroline	Couture	Steve	Pelletier			
EPMJ Club de Natation Les Espadons Paraxion de Mont-Joli					Sylvain	Gagné			
ICI Club de natation Centre Mauricie					Jean-Charles	Pelletier			
LAVAL Équipe Aquatique Unifiée EAU Laval			Josee	Daigneault					
LLOU Club de natation Les Loutres	Nadine	Rolland			Pierre	Lettre			
MEGO Club de natation Mégophias de Trois-Rivières	Charles	Labrie							
OP Club de Natation Opti-Plus			Chantale	Parent	Claude	Saucier	Sylvie	Lepage	Membre du CA
RED Club de natation Les Requins de Drummondville			François	Rivard	Samuel	Boucharde			
RL Club de natation Les Riverains de Lévis					Luc	Fournier			
RSEQ - Collège Bois-de-Boulogne	Maria	Stoica							
RSEQ - McGill McGill University	Peter	Carpenter							
SAMAK Club de natation SAMAK de Brossard			Martin	Forcier	Jennifer	Coronel			
SHER Club de natation Sherbrooke	Amélie	Poirier	Frédéric	Perreault	Patrick	Bernard			
VELOX Natation	Guy	Dorion	Chantal	St-Pierre					
WYMN Westmount YMCA Maîtres Nageurs					Claire	Panet-Raymond			
Observateur(trice) indépendante									

Employés(es) de la FNQ : Francis Ménard, directeur général, FNQ
Stéphanie Gagné, Coordonnatrice, FNQ
Yannick Serrano, directeur des communications, FNQ

Membres du conseil d'administration de la FNQ : Bernard Marchand, président

1. Ouverture de l'assemblée et explication du fonctionnement

Ouverture de l'assemblée à 19 h 30 par le président du conseil d'administration, Bernard Marchand.

Francis Ménard, directeur général de la FNQ, explique le fonctionnement de l'assemblée et de la plateforme de votation.

2. Élection de la présidence et du secrétariat de l'assemblée

Bernard Marchand propose Me Émilie Gonthier à titre de présidente de l'assemblée et Francis Ménard à titre de secrétaire de l'assemblée.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR BERNARD MARCHAND, ET APPUYÉE PAR NATHALIE BRIÈRE, IL EST RÉSOLU:

Que Me Émilie Gonthier agisse à titre de présidente de l'assemblée et que Francis Ménard agisse à titre de secrétaire de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Vérification de la régularité de l'avis de convocation

La présidente de l'assemblée confirme que la convocation a été transmise à l'ensemble des membres par courriel le 23 décembre 2022, soit plus de quinze (15) jours avant la tenue de l'assemblée générale extraordinaire, comme prescrit par les règlements généraux.

4. Vérification du quorum, du droit de présence et du droit de vote

La présidente procède à l'appel des présences. Stéfanie Gagné de la FNQ demande aux participantes et participants de s'identifier pour vérification du droit de présence et du droit de vote. Le quorum à l'assemblée générale extraordinaire est constitué de trente-cinq (35). Après vérification, il y a plus de 35 membres présents. Il y a donc quorum.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR AMÉLIE POIRIER, ET APPUYÉE PAR PIERRE BRISSON, IL EST RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

6. Présentation des modifications aux règlements généraux et du contexte des modifications

Francis Ménard remercie les personnes impliquées dans la révision des règlements généraux. Il explique l'importance de cette révision en respect du récent [code de gouvernance des OBNI](#) du ministère de l'Éducation – direction du sport, du loisir et de l'activité physique. Le directeur général présente les principaux changements aux règlements généraux et invite les membres à consulter le tableau comparatif soumis au préalable.

La présidente propose la dispense de lecture puisque le document était disponible pour consultation en préparation de l'assemblée.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PIERRE BRISSON, ET APPUYÉE PAR SYLVAIN GAGNÉ, IL EST RÉSOLU :

Que la lecture des changements proposés aux règlements généraux soit dispensée tels que présentés.

Résolution adoptée à l'unanimité.

La présidente ouvre une période de questions. Aucun membre ne souhaite poser une question.

7. Ratification des modifications aux règlements généraux

La présidente propose que le vote pour la ratification des modifications aux règlements généraux se fasse en bloc.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE SAUCIER, ET APPUYÉE PAR LUC FOURNIER, IL EST RÉSOLU :

Que les modifications aux règlements généraux en date du 1^{er} février 2023 soient ratifiées en bloc telles que présentées.

Résolution adoptée à l'unanimité.

La présidente fait valoir le droit de demander le vote pour la ratification des règlements généraux. Aucun vote n'est demandé.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE SAUCIER, ET APPUYÉE PAR LUC FOURNIER, IL EST RÉSOLU :

Que les modifications aux règlements généraux en date du 1^{er} février 2023 soient ratifiées telles que présentées.

Résolution adoptée à l'unanimité.

8. Levée de l'assemblée

Le président de la FNQ remercie les personnes impliquées dans ce long processus. Francis Ménard invite les membres à s'inspirer du code de gouvernance du ministère pour leur propre gouvernance, puisque ce document peut servir comme recueil de bonnes pratiques.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARTIN FORCIER, ET APPUYÉE PAR JOSÉE DARVEAU, IL EST RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 20 h 11.

Résolution adoptée à l'unanimité.